**NOTICE DE SELECTION**

**Recrutement d’un (e) consultant (e) international (e) pour l’élaboration** **de la politique/stratégie sectorielle du Ministère des Droits Humains**

**Référence du dossier :** **191/IC\_INT/NEWDEAL/2021**

Date : 07/07/2021

**Pays :** République Démocratique du Congo

**Description de la mission :** Un (e) Consultant (e) d’expertise internationale pour l’élaboration de la politique/stratégie sectorielle du Ministère des Droits Humains

**Nombre de poste :** 1

**Niveau de poste et d’expérience :** Consultant d’expertise internationale

**Durée de la mission** : La mission est programmée pour 45 jours ouvrables étalés sur 2 mois

**Lieu d’affectation : Kinshasa, République Démocratique du Congo**

**Prière envoyer vos propositions (propositions technique et financière) dûment signées à l’adresse e-mail ic.soumission.cd@undp.org avec mention de la référence et intitulé du dossier « 191/IC\_INT/NEWDEAL/2021–** **Recrutement d’un (e) consultant (e) international (e) pour l’élaboration d’une politique/stratégie sectorielle du Ministère des Droits Humains »**

***Veuillez noter qu´il est obligatoire d´indiquer cette référence dans l´objet du message et de respecter l’adresse e-mail*** ***ic.soumission.cd@undp.org*** ***pour la soumission des offres. Les propositions transmises sans indiquer la référence correcte du dossier ni transmise à l’adresse e-mail indiquée pourraient ne pas être prises en compte***

**Votre soumission doit être rédigée en Français et assortie d’une durée de validité minimum de 120 (cent-vingt) jours.**

**Votre proposition devra être reçue au plus tard lundi 19 juillet 2021 à 23 heures, heure de Kinshasa**

**Toute offre soumise après ce délai sera automatiquement rejetée.**

N’hésitez pas à écrire à l’adresse soumission.info@undp.org pour toute information complémentaire avant la date limite de dépôt des offres.

**Les candidatures féminines sont vivement encouragées**

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| 1. **Contexte**

Dans le but de rendre efficace l’aide au développement, la RDC a adhéré au nouveau Partenariat Mondial appelé « New Deal », pour un engagement dans les États fragiles, qui a été pris lors du 4ème forum de haut niveau sur l’efficacité de l’aide tenu en décembre 2011 à Busan (Corée du Sud). Ce Partenariat Mondial vise la consolidation de la paix et le renforcement de l’État dans les États fragiles en vue de poser les bases d’un développement durable et inclusif et ainsi rendre efficace l’aide au développement. Il s’articule autour de 5 objectifs de consolidation de la paix et de renforcement de l’État (OCPRE ou PSG[[1]](#footnote-1)s) ; considérés comme les étapes essentielles pour sortir de la fragilité et développer la résilience. En vue de mettre en œuvre cet accord et réaliser les étapes y relatifs en RDC, le projet New Deal a été mis en place depuis 2018 avec le financement du gouvernement de la République de Corée par l'intermédiaire de l'Agence Coréenne de Coopération Internationale, KOICA en sigle à travers laquelle plusieurs résultats ont été atteints. Dans le cadre de ses efforts à vaincre la fragilité et réaliser l’agenda 2030, le projet New Deal en partenariat avec le Gouvernement de la RDC a organisé, en octobre 2018, un échange d’expérience entre pays fragiles avec la Sierra leone et les autres pays du g7+ portant notamment sur la préparation du compact, l’amélioration de l’évaluation de la fragilité et sa prise en compte dans la planification et la hiérarchisation des ODD. Plusieurs recommandations y ont découlé notamment la mise en place des Plans sectoriels au niveau des Ministères, préalable à la mise en œuvre efficace des politiques publiques en vue d’intégrer dans les politiques sectorielles les principes du New Deal pour sortir de la fragilité. Les stratégies sectorielles viennent offrir à ces ministères un cadre programmatique énonçant la contribution de chaque secteur concerné à la réalisation des objectifs de développement contenus dans le PNSD 2019-2023 (Plan National Stratégique de Développement) ainsi que les orientations stratégiques nécessaires en vue de les atteindre. Ce dernier aura également pour objectif de préparer l’élaboration de leur budget-programme axés sur les résultats telle que recommandé par la LOFIP[[2]](#footnote-2) et assurer leurs exécutions efficaces et efficientes. Sur ce, il est indispensable pour chaque ministère et institution de se doter de ce document stratégique pour orienter ses actions et atteindre les différents objectifs de leurs missions. Cet exercice a été amorcédepuis 2020 avec l’appui à l’élaboration de la stratégie Culturelle pour la paix en partenariat avec le Ministère de la Culture et des Arts en cours de validation politique. L’objectif poursuivi est d’assurer la prise en compte des éléments de la fragilité au niveau de chaque secteur lors de la définition de sa vision et de ses grandes orientations pour sortir de la fragilité vers un développement efficace. C’est dans ce cadre et en vue de poursuivre ces efforts, que le projets New deal 2 prévoit l’élaboration de 3 politiques/stratégies sectorielles basées sur les secteurs concernés par les objectifs de consolidation de la paix, principes directeurs du New Deal. Il s’agira soit du Ministère des Transports & Communication (PSG 5 - Revenus et services : Gérer les revenus et renforcer les capacités pour une fourniture de services juste et responsable), du Ministère des Droits Humains (PSG 3 - Justice : Faire face aux injustices et améliorer l’accès des populations à la justice, PSG 2 - Sécurité : Établir et renforcer la sécurité des personnes) et du Ministère de la Jeunesse (PSG 4 - Fondements économiques : Créer des emplois et améliorer les moyens de subsistance.). C’est dans ce cadre que les présents termes de références sont élaborés pour recruter un(e) consultant(e) international(e) pour appuyer la formulation d’une politique/stratégie sectorielle du Ministère des Droits Humains en assurant la participation inclusive de toutes les parties prenantes concernés. Elle/il coordonnera le travail du (de la) consultant(e) national (e ) qui couvrira le secteur ciblé. 1. **Objectif général de la mission**

Contribuer à doter le ministère des Droits Humains d’un document de politique nationale du secteur . 1. **Objectifs spécifiques**

Spécifiquement, le processus permettra d’élaborer une politique nationale des Droits Humains. il s’agira de :1. Doter le Ministère des Droits Humains d’une politique/stratégie sectorielle ;
2. Renforcer les capacités de la DEP sectorielle dans la définition et la formulation du cadre programmatique par une meilleure articulation entre le court et le moyen terme ;
3. Prendre en compte les résultats de l’évaluation de fragilité lors de la définition de la politique/stratégie sectorielle ;
4. Organiser les différents ateliers nécessaires à l’élaboration de la stratégie et du Plan d’Action Prioritaire (PAP) ;
5. Rédiger le premier draft du document de la stratégie en collaboration avec le comité de pilotage des Groupes Thématiques qui sera validé de façon inclusive.
6. **Résultats attendus**

Les résultats attendus de cette activité sont notamment :1. Le Ministère des Droits Humains est doté d’un document de politique/stratégie sectorielles découlant d’un processus inclusif et participatif ;
2. Les capacités de la DEP sectorielle dans la formulation du cadre programmatique sont renforcées ;
3. Les résultats de l’évaluation de la fragilité réalisée sont pris en compte dans la formulation de la stratégie sectorielle ;
4. Les différents ateliers nécessaires à l’élaboration de la stratégie sectorielle sont organisés ;Le premier draft des documents de stratégie est rédigé en collaboration avec le comité de pilotage.
5. **Description du travail et responsabilités du/de la consultant(e)**

Sous la supervision générale du Team Leader de l’Unité Croissance Inclusive & Développement Durable (CIDD) du PNUD, la supervision directe du coordonnateur du CIDD et du Coordonnateur du projet New Deal ainsi que la collaboration du Directeur de la DEME[[3]](#footnote-3) en consultation avec la DCRE[[4]](#footnote-4) (ministère du Plan) et du Directeur de la DEP[[5]](#footnote-5) (Droits Humains), la/le consultant(e) international(e) devra :1. Elaborer la méthodologie harmonisée après orientations et réunions avec la DEME en consultation avec la DCRE et les DEP concernées incluant un chronogramme détaillé mettant en exergue les étapes principales de la réalisation de la mission et les principaux livrables qui seront fournis ;
2. Superviser et valider les termes de références (TDR) pour la formulation de la politique/stratégie élaboré par le/la consultant(e) national(e) en charge du secteur ciblé ;
3. Superviser et coordonner les travaux du (de la) consultant(e) national (e) de l’établissement du diagnostic du secteur à la formulation de la politique/stratégie du secteur ;
4. Organiser les tâches du Secrétariat Technique et les mettre en cohérence avec les travaux du (de la) consultant(e) national (e) de manière à ce que les documents/produits attendus soient réalisés dans les délais fixés et de bonne qualité ;
5. Organiser et coordonner les travaux de l’atelier de lancement et de cadrage ;
6. Passez en revue le draft de politique/stratégie du secteur des Droits Humains ;
7. Organiser et superviser l’atelier de validation technique du secteur;
8. S’assurer de l’intégration du genre, des aspects de la fragilité et de l’impact des aspects liés au changement climatique dans le document de politique/stratégie ;
9. S’assurer que tous les avis et amendements formulés à l’atelier de validation technique sont intégrés dans le document de politique/stratégie du secteur ;
10. Valider le document synthèse produit par le Secrétariat Technique mis en place pour le secteur ;
11. Préparer avec l’appui des consultant(e)s nationaux et des Secrétariat Techniques la présentation Power Point pour le Comité de Pilotage des Groupes Thématiques ;
12. S’assurer que tous les amendements faits par le Comité de Pilotage sont intégrés dans le document validé politiquement ;
13. Elaborer le rapport final de mission après consolidation du rapport qui sera fournis par le (la)consultant(e) national (e ).
14. **Durée de la mission et livrables attendus**

La durée de la mission est de 45 jours ouvrables étalés sur 2 mois. Les livrables attendus sont spécifiés dans le tableau ci-dessous :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **N°** | **Livrables** | **Délais** | **%** |
| 1 | Note méthodologique harmonisée pour appuyer le secteur des Droits Humains | 2ème jour après signature du contrat | 20 |
| 2 | Politique/stratégie du secteur validée techniquement  | 30ème jour | 40 |
| 3 | Présentation Power Point pour le Comité de Pilotage des Groupes Thématiques  | 40ème jour | 10 |
| 4  | Politique/stratégie du secteur des Droits Humains validée politiquement  | 42ème jour | 10  |
| 5  | Rapport de fin de mission  | 45ème jour  | 20  |

1. **Qualifications et Expérience requises**
* Être titulaire d’un diplôme de niveau Bac+5 en Economie de développement, en Sciences Economiques ou tout autre domaine similaire ;
* Avoir un minimum de 10 ans d’expérience dans le domaine de l’appui à la formulation des politiques publiques /stratégies sectorielles et des Programmes d’Investissements Prioritaires (PIP) ;
* Avoir au moins 7 ans d’expérience dans le travail en équipe pour la coordination et la supervision d’un processus de la formulation des politiques publiques/stratégies sectorielles et des Programmes d’Investissements Prioritaires (PIP) ;
* Avoir une bonne connaissance du fonctionnement des administrations et institutions publiques ainsi que des structures nationales impliquées dans la formulation et le suivi évaluation des politiques publiques/stratégies sectorielles ;
* Avoir une bonne capacité de rédaction en français et une bonne compréhension de l’anglais ;
* Maîtriser les logiciels Word, Power oint et Excel ainsi que l’utilisation d’Internet ;
* Une expérience des missions similaires dans un pays post conflit en général ou en RDC en particulier serait un atout.
 |

**2. Documents constitutifs de l’offre**

|  |
| --- |
| Les consultants intéressés doivent inclure dans leurs offres les documents/informations ci-dessous : **1. Proposition technique :**1. Une note explicative sur la compréhension des termes de référence et les raisons de la candidature ;
2. Une présentation détaillée de l’approche méthodologique et de l’organisation envisagée de la mission (chronogramme et plan de travail) ; cette méthodologique devra ressortir les différentes étapes à savoir la collecte des informations, la validation des options retenues, la consolidation des documents, la validation par le PNUD et les parties prenantes,
3. CV détaillé incluant notamment les expériences acquises dans les projets, domaines similaires ou connexes et 3 références.

**2. Lettre d´offre avec une proposition financière – *Lettre de soumission au PNUD confirmant l´intérêt et la disponibilité du prestataire individuel (IC) pour la mission* – Annexe 2*** Le/la Consultant(e) doit remplir et signer la *Lettre de soumission au PNUD confirmant l´intérêt et la disponibilité du prestataire individuel (IC) pour la mission* – Annexe 2.
* Le/la Consultant(e) doit proposer un montant forfaitaire et présenter dans le Tableau des coûts la ventilation de ce montant forfaitaire (le modèle du tableau des couts est joint à la Lettre de soumission – pages 4-5).
 |

**3. Evaluation**

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Le/la consultant/e individuel(le)sera évalué(e) sur la base de la méthodologie de Notation combinée. Lorsque cette méthode d’évaluation est utilisée, le contrat est attribué au consultant individuel dont l’offre a été évaluée et jugée :* Répondante/conforme/ acceptable et,
* Ayant reçue la note globale pondérée la plus élevée sur la base des critères technique et financier spécifiés
* Pondération de l’évaluation technique : 70 %
* Pondération de l’évaluation financière : 30 %

L’évaluation des offres se déroule en deux temps. L’évaluation des propositions techniques est achevée avant l’ouverture et la comparaison des propositions financières.Le marché sera attribué au/à la Consultant(e) ayant présenté le meilleur score combiné (rapport qualité/prix, évaluation cumulative).1. ***Les propositions techniques***

Les propositions techniques seront évaluées sur leur degré de réponse par rapport aux termes de référence et sur la base des critères suivants :

|  |  |
| --- | --- |
| **Critères d´évaluation**  | **Points maximum** |
| **Qualification et expérience du consultant** | **60** |
| Le/la soumissionnaire a-t-il/elle un diplôme de niveau Bac+5 en Economie de développement, en Sciences Economiques ou tout autre domaine similaire ?  | 10 |
| Le/la soumissionnaire dispose-t-il/elle d’une expérience d’au moins 10 ans dans le domaine de l’appui à la formulation des politiques publiques/stratégies sectorielles et des Programmes d’Investissements Prioritaires (PIP) ? | 30 |
| Le/la soumissionnaire dispose-t-il/elle d’une expérience d’au moins 7 ans dans le travail en équipe pour la coordination et la supervision d’un processus de la formulation des politiques publiques/stratégies sectorielles et des Programmes d’Investissements Prioritaires (PIP)? | 20 |
| **Méthodologie, approche et plan de mise en œuvre proposés** | **40** |
| L´approche méthodologique proposé est-elle claire et appropriée aux produits décrits/attendus dans les termes de référence ?  | 30 |
| Le chronogramme/plan de travail proposé est-il cohérent et réaliste pour garantir la réalisation effective des principaux livrables attendus de la mission comme explicité dans les TDR ? | 10 |
| **Total note proposition technique**  | **100** |

Seront jugées qualifiées, les propositions techniques qui obtiendront 70% de la note maximale de 100 points, cette note technique sera pondérée a 70%.1. ***Les propositions financières***

Dans une deuxième étape du processus d’évaluation, les enveloppes financières seront ouvertes et les offres financières comparées. Une note financière sera calculée pour chaque proposition sur la base de la formule :* ***Note financière A = [(Offre financière la moins disante) /Offre financière de A] x 30***

**Le/la Consultant (e) avec le cumul de notes (Technique + Financière) le plus élevé sera retenu pour le contrat.**Le/la Consultant(e) fait sa proposition financière suivant le Tableau des coûts dans l´Annexe II (Lettre de soumission au PNUD). Il doit proposer un montant forfaitaire et présenter, dans le Tableau des coûts, la ventilation de ce montant forfaitaire.Le/la consultant/e devra inclure tous les frais lui permettant d’exécuter la mission suivant la durée prévue. Les paiements seront effectués sur la base de la production des livrables tels que mentionné dans la Section 3 – Livrables et Tranches de Paiement.***Seulement les candidats ayant obtenu la note minimale combinée de 70/100 à l´évaluation technique seront considérés pour l’évaluation financière.*** |

**7. Autres informations pertinentes**

|  |
| --- |
| Le soumissionnaire retenu de 65 ans ou plus sera appelé à présenter un certificat médical complet ainsi qu´un certificat d’aptitude physique à travailler et à voyager. Les frais des examens seront à sa charge et le rapport médical devra être approuvé par un médecin approuvé par les Nations Unis. Le consultant retenu devra prendre toutes les dispositions nécessaires pour faire les **formations sécuritaires requises** avant tout démarrage de mission (ces certificats sont obtenus en ligne, le PNUD fournira tous les détails au consultant retenu au moment de l´attribution du contrat). |

**ANNEXE 1 – Termes et Conditions des contrats IC (Individual Contracts)**

****

**ANNEXE 2 – Lettre de soumission au PNUD confirmant l´intérêt et la disponibilité du prestataire individuel (IC) pour la mission (y compris le tableau des couts)**

****

1. Peacebuilding and Statebuilding Goals (voir https://www.pbsbdialogue.org/fr/le-new-deal/principes-du-new-deal/) [↑](#footnote-ref-1)
2. Loi sur les Finances Publiques [↑](#footnote-ref-2)
3. Direction des Etudes Macro-économiques [↑](#footnote-ref-3)
4. Direction de la Coordination des Ressources Extérieures [↑](#footnote-ref-4)
5. Direction des Etudes & Planification [↑](#footnote-ref-5)